



Réseau d'éducation à la nature
et à l'environnement en Alsace

Assemblée Générale de l'Ariena - 30 mai 2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017



© Marie-Hélène BathyAriena



© Pierre Bichwiller/Ariena

EDITO

Nous faisons un constat récurrent concernant le volume de nos tâches et une équipe qui demanderait à être renforcée. Le nombre de dossiers à gérer s'est multiplié ces dernières années.

Les démarches de rapprochement avec les réseaux de Champagne-Ardenne et de Lorraine sont enrichissantes, répondent aux attentes de projets communs émis par la Région Grand Est, elles sont aussi chronophages.

Les recherches d'une solution alternative à nos locaux actuels nous prennent beaucoup de temps et sont longues à se concrétiser : pour parler avec de potentiels partenaires de projets, recherche de la meilleure solution à des tarifs raisonnables, attente de la réponse des architectes, etc.

Les baisses conjoncturelles de subventions génèrent des difficultés dans des structures du réseau et des besoins d'aide en termes de gestion et d'évolution économique auxquelles nous nous employons à répondre. C'est souvent du "sur mesure".

Nous-mêmes concernés par la baisse des aides financières, nous posons la question de savoir si les comptes de l'année seront équilibrés.

La demande d'aide au Fonds Social Européen (FSE) est restée en suspens nous tenant en haleine jusqu'en décembre 2017 alors que le programme de soutien à l'emploi du réseau nous engage sur deux exercices complets, 2017 et 2018.

Nous poursuivons également les projets à destination du réseau : "la nature, c'est la classe !", les opérations pluriannuelles telles que PEJ (*Protéger l'environnement, j'adhère !*), le cahier d'ariena (*maintenant diffusé sur la grande région*), les dispositifs sur l'alimentation dans les collèges ou les périscolaires, "Quartier libre pour la nature", l'animation du réseau transfrontalier et de l'exposition itinérante sur la nappe phréatique, les nouvelles actions locales avec le réseau pour la préservation des continuités écologiques, etc.

Les 40 ans de l'Ariena, ponctués par une rencontre des membres du réseau qui allie festivité et réflexion ouvrent à de nouveaux questionnements : « quel avenir pour nos structures ? devons-nous repenser nos modes de fonctionnement, nos objectifs, nos façons de faire ? ». Autant de chantiers à organiser afin d'avancer ensemble et de surmonter des temps un peu plus tendus.

Nous restons convaincus de notre "utilité publique", tâchons de répondre au mieux à toutes les demandes qui nous sont adressées et espérons garder à nos côtés tous les partenaires institutionnels historiques.

Anne-Marie Schaff
Présidente de l'Ariena

Sommaire

Edito

Une tête de réseau

- Organisation et fonctionnementpages 4 et 5
- Partenairespage 6
- Le réseau Arienapage 7
- Ressources et domaines d'actionpage 8
- Tribunepage 9

Actions 2017

- Missionspage 11
- Pérenniser l'emploi au sein des associations d'éducation à la nature et à l'environnement : une préoccupation forte !pages 12 et 13
- "Mille lieux humides" : à "mille lieux" de la salle de classe !pages 14 et 15
- Reconnecter les enfants à la nature.....pages 16 et 17
- Une nature, une région, trois réseauxpage 18
- Se voir régulièrement pour faire réseaupage 19
- Coopérer entre voisins du Rhinpage 20
- Faire connaître l'action des associationspage 21
- Élargir son horizon grâce à la formationpage 22 et 23
- Une diversité de programmes pédagogiquespage 24 et 25

Enjeux et perspectivespages 26 et 27



**Association régionale
pour l'initiation
à l'environnement
et à la nature en Alsace**

6 route de Bergheim
67600 Sélestat

03 88 58 38 48

info@ariena.org

ariena.org

Ariena Alsace

UNE TÊTE DE RÉSEAU



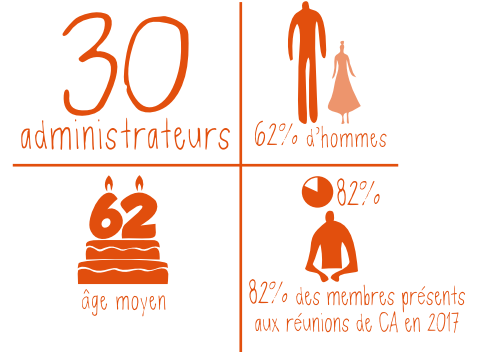
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Dès la création de l'Ariena en 1977, la composition et le mode de fonctionnement de ses instances reflètent une volonté de dialogue et de réflexion entre les associations et leurs partenaires publics. Administrateurs bénévoles au sein du Conseil d'administration, les représentants d'associations, de collectivités et d'instances régionales portent le projet associatif de l'Ariena en veillant au respect de l'objet et des valeurs de l'association. Ils le mettent en œuvre en s'appuyant sur les compétences de l'équipe salariée. Cette répartition des rôles entre bénévoles et salariés constitue un gage de rigueur et de transparence en matière de gouvernance tout en favorisant un fonctionnement structuré et dynamique.

Gouvernance de l'Ariena par les administrateurs bénévoles



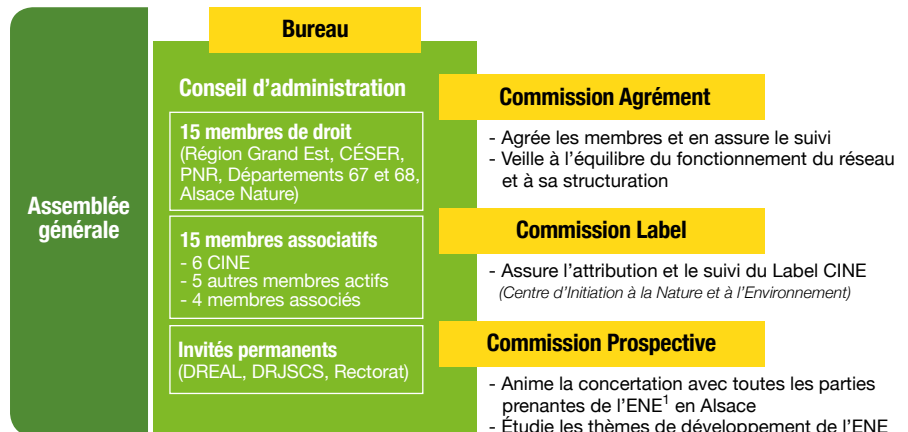
© Dylan Richard/Ariena



Le cadre statutaire

<p>Statuts modifiés par l'AGE du 23/09/2013</p>
<p>Règlement intérieur modifié le 03/04/2014</p>
<p>Charte d'adhésion et de participation au réseau associatif de l'Ariena adoptée par l'AG du 01/06/2007</p>

Les instances



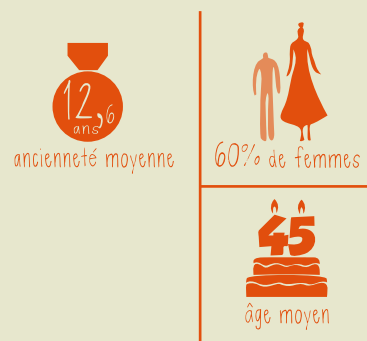
1 ENE : Éducation à la nature et à l'environnement
2 ETP : Équivalent temps plein

Mise en œuvre du projet par l'équipe salariée

au 1^{er} mai 2018



L'équipe salariée et les retraités à l'occasion du repas de Noël



© Ariena

Conseil d'Administration de l'Ariena au 1^{er} mai 2018

Membres de droit

Conseil régional Grand Est	Bernard GERBER
Conseil régional Grand Est	Sylvain MARCELLI
Conseil régional Grand Est	Cléo SCHWEITZER
Conseil régional Grand Est	Catherine ZUBER
Conseil départemental du Bas-Rhin	Marcel BAUER
Conseil départemental du Bas-Rhin	Catherine GREIGERT
Conseil départemental du Bas-Rhin	Yves LE TALLEC
Conseil départemental du Haut-Rhin	Pierre BIHL
Conseil départemental du Haut-Rhin	Michel HABIG
Conseil départemental du Haut-Rhin	Emilie HELDERLÉ
Parc naturel régional des Ballons des Vosges	Marie-Paule GAY
Parc naturel régional des Vosges du Nord	Daniel BASTIAN / Jean MATHIA
CÉSER Grand Est	Annick de MONTGOLFIER
CÉSER Grand Est	Annick WENGER
Alsace Nature	Anne-Marie SCHAFF (Présidente)

Membres actifs

Collège CINE

Atouts Hautes-Vosges	Patrick FOLTZER
La Grange aux Paysages	Alexis REUTENAUER
Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale	Marielle TREMELLAT (Trésorière)
Le Moulin	Bernard SIGRIST / Henri JENN
Petite Camargue Alsacienne	Michel SAMSO / Sylvie CHOQUET
Strasbourg Initiation Nature Environnement	Frédéric DECK / Bruno ULRICH

Autres membres actifs

Alter Alsace Energies	Christophe HARTMANN
LPO Alsace	Mado WEISSGERBER-SIGEL
Maison de la nature Bruche Piémont	Jean-Claude RODRIGUEZ
Les Piverts	Joseph ROSSLER / Emmanuel POLEWIACK

Membres associés

AGF	Bernard WINDENBERGER (Secrétaire)
Conservatoire des Sites Alsaciens	Jean EYMANN
OCCE 67	Marie-Pascale HANSMANN
PEP Alsace	Fernand VANOBERGHEM

Membres invités permanents

DREAL Grand Est	Marie JACQUET / Richard MARCELET
Rectorat de l'Académie de Strasbourg	Emmanuel CLAERR
DRJSCS Grand Est	Anouchka CHABEAU

L'équipe permanente de l'Ariena est dédiée à l'animation et à l'accompagnement de son réseau et de ses partenaires. Elle s'appuie sur un ensemble d'expertises spécifiques et complémentaires :

Direction	Elisabeth Lesteven	03 88 58 38 49	direction@ariena.org
Coordination du réseau et des partenariats	Olivier Duquénois	03 88 58 33 86	olivier.duquenois@ariena.org
Animation de dispositifs, conception d'outils et accompagnement pédagogiques	Mathieu Hilaire	03 88 58 38 47	mathieu.hilaire@ariena.org
	Guillaume Simon	03 88 58 38 47	guillaume.simon@ariena.org
Formation professionnelle et continue	Blandine Bidault	03 88 58 38 55	formation@ariena.org
	Fabio Bortolin	03 88 58 38 55	fabio.bortolin@ariena.org
Accompagnement du réseau, vie associative, communication	Céline Langlais	03 88 58 38 56	celine.langlais@ariena.org
Appui à la communication, multimédia et dispositifs pédagogiques	Ludmilla Terres	03 88 58 33 81	ludmilla.terres@ariena.org
Partenariats avec les entreprises et les collectivités, projets européens	Hélène Leroy	03 88 58 38 44	helene.leroy@ariena.org
Comptabilité, appui à la gestion des membres	Roselyne Gitter	03 88 58 38 45	comptabilite@ariena.org
	Anita Schweitzer	03 88 58 38 45	anita.schweitzer@ariena.org
	David Felix	03 88 58 38 45	david.felix@ariena.org
Illustration, infographie	Cyril Leroy	03 88 58 38 46	cyril.leroy@ariena.org
Secrétariat, logistique, entretien	Brigitte Zirgel	03 88 58 38 48	brigitte.zirgel@ariena.org
	María Vidal		
Education nationale	Sandrine Maetz	03 88 58 38 47	sandrine.maetz@ac-strasbourg.fr

Erwin Schildknech (volontaire en Service Civique) vient en appui à l'équipe salariée.

PARTENAIRES

Ariena

L'Ariena regroupe depuis 1977 les associations, les collectivités (Région Grand Est, Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), les Parcs naturels régionaux, les services de l'Etat (Dreal et DRJSCS, Grand Est, Rectorat de l'Académie de Strasbourg) et des représentants du CÉSER Grand Est.



Une politique coordonnée

Cette configuration a permis d'instaurer une politique coordonnée d'éducation à la nature et à l'environnement entre la Région, les Départements et les services de l'Etat.



Des missions de tête de réseau

Ce partenariat, unique en France, permet à l'Ariena de développer en Alsace ses missions qui consistent à :

- Animer, mobiliser et représenter son réseau
- Accompagner les associations, les partenaires et les projets
- Coopérer, s'ouvrir à d'autres et mutualiser
- Promouvoir une pédagogie en pleine nature
- Former les professionnels
- Innover en s'appuyant sur la capacité d'initiative des associations



Des actions territoriales

Dans le cadre de ces missions, l'Ariena, les associations et les collectivités agissent en partenariat avec un grand nombre de structures publiques ou privées dans l'ensemble des territoires :

- Les communes, communautés de communes, pays, eurodistricts, etc.
- Les établissements publics (Agence de l'Eau Rhin Meuse, Ademe, etc.)
- Les syndicats mixtes (SMICTOM d'Alsace centrale, etc.)
- Les entreprises (Suez, EDF, Weleda, etc.)
- Les fondations (Nature et Découvertes, Terra Symbiosis, etc.)
- Les réseaux associatifs (Alsace Mouvement Associatif, Crajep, Alsace Active, Ireps, Fdcsc 67, etc.)



Des publics sensibilisés

Cette organisation a permis de sensibiliser 219 000 personnes en 2016 :

- 153 000 scolaires de la maternelle au lycée (70%),
- 35 000 adultes, sur leur lieu de travail ou pendant leurs loisirs (16%),
- 27 000 enfants et jeunes en dehors de l'école, pendant leurs loisirs (12%)
- 4 000 personnes en formation (2%).



L'opération "Pérenniser l'emploi au sein des associations d'éducation à la nature et à l'environnement" menée en 2017 et 2018 par l'Ariena (voir pages 12 et 13) est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Programme Opérationnel FSE Alsace 2014-2020.

LE RESEAU ARIENA

au 1^{er} mai 2018

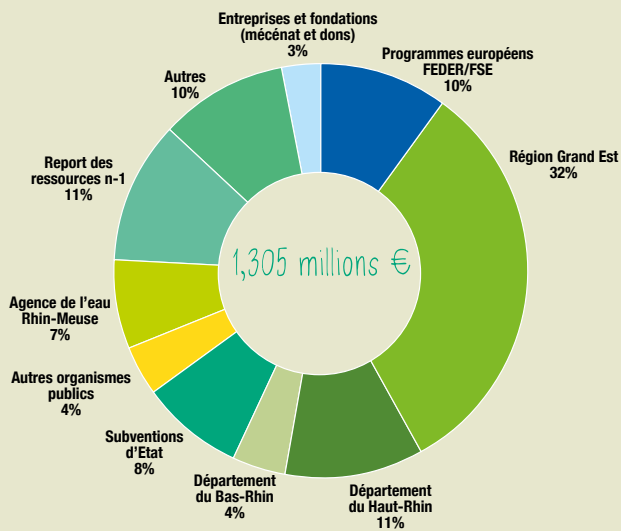


Abréviations

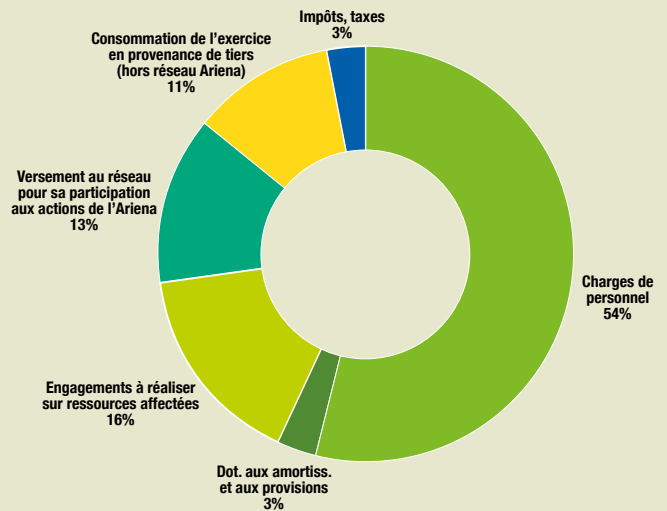
- AGF : Association générale des familles
- APPA : Association pour la prévention de la pollution atmosphérique
- ARIENA : Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace
- ASEPAM : Association spéléologique pour l'étude et la protection des anciennes mines
- GEPMA : Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace
- PEP : Pupilles de l'enseignement public

RESSOURCES ET DOMAINES D'ACTION

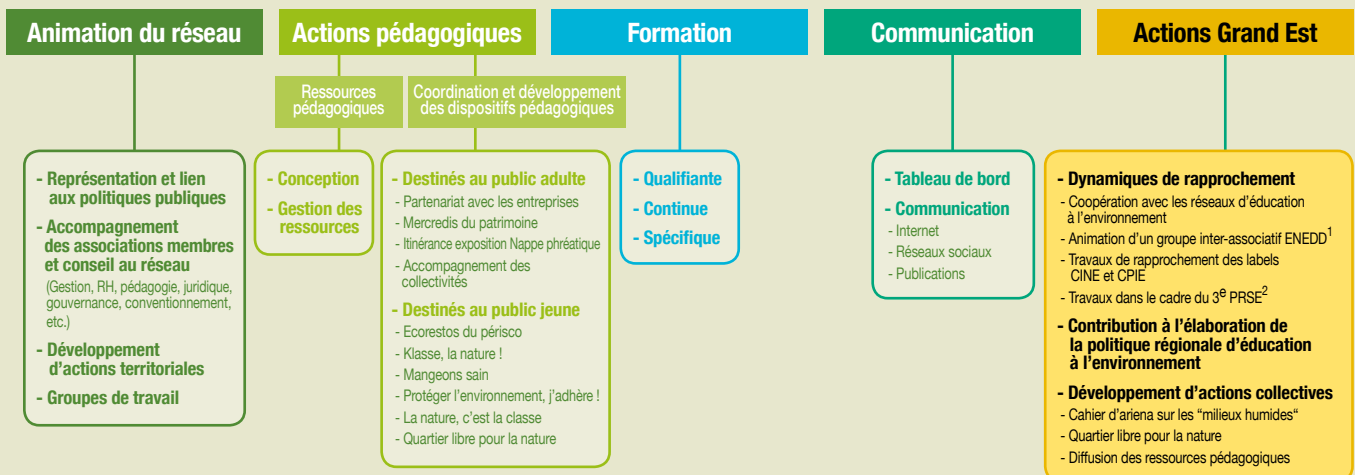
Répartition du budget 2017 de l'Ariena selon les financements



Répartition des charges 2017 selon leur nature



Missions et domaines d'intervention de l'Ariena en 2017



Les collectivités et les services de l'État qui s'engagent depuis 40 ans au sein de l'Ariena ont fait le pari de l'efficacité associative en Alsace. Ils soutiennent l'Ariena et à travers elle ses missions de tête de réseau, indispensables à une action coordonnée entre associations et collectivités. Citée en exemple dans différents cadres professionnels et également par le Ministère de la vie associative dans un guide d'usage de la subvention, ce n'est pas uniquement l'Ariena mais l'ensemble de ses membres associatifs et partenaires publics qui concourent à ce cadre de partenariat efficace. Par leur soutien, la Région, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et les services de l'État ont contribué à la mise en place d'un dispositif d'actions coordonnées qui n'a pas d'équivalent ailleurs en France. A l'heure des efforts budgétaires, ressentis par les associations depuis déjà plusieurs années, l'action publique qui s'exprime à travers l'Ariena doit rester prioritairement coordonnée et concertée pour préserver son efficacité.

1 ENEDD : Éducation à la nature et à l'environnement et au développement durable
2 PRSE : Plan Régional Santé Environnement



Fleurs sauvages de ma rue

Quand les plantes printanières perdent leurs fleurs, que les scilles, anémones, corydales, primevères se retirent dans le sol, c'est le moment pour quelques voisins de ma rue de reprendre une activité qui va se poursuivre jusqu'à la fin de l'été.

Ils formeront un groupe de six à dix personnes qui, à un rythme fixé, tous les 10 jours par exemple, iront repérer les plantes de leurs rues et trottoirs.

Une à deux heures par rencontre seront nécessaires pour examiner, décrire, comparer, nommer, classer ces plantes ordinaires qui, à l'insu des habitants, ont trouvé une fissure de bitume, un pied d'arbre, un mur, une pente, un chemin, une pelouse pour prendre racine. Il sera utile de discuter, consulter des livres pour bien identifier ces inconnues que nous côtoyons.

A la fin de chaque séance, une personne sera désignée pour remplir une fiche de terrain (obtenue sur le site "sauvages de ma rue" du Muséum National d'Histoire Naturelle). Elle pourra faire appel à des amis du groupe pour établir la liste définitive des plantes observées sur un secteur de rue défini par les numéros des habitations. La liste sera communiquée au Muséum National d'Histoire Naturelle puis transmise au laboratoire du CESCO¹ qui disposera de données de toute part pour suivre l'expansion de certaines espèces et mieux connaître la biodiversité végétale en milieu urbain.

La plupart des personnes qui adhèrent à cette activité ont été initiées à la botanique par des sorties dans la nature organisées par le CINE du Moulin. Elles progressent en connaissances naturalistes stimulées et nourries par d'incessantes découvertes et discussions communes. Elles découvrent même qu'apprendre et enseigner à d'autres

est un formidable moyen de démultiplier l'activité et de faire en sorte qu'elle se propage à d'autres rues du quartier... ! La démarche est aussi adaptable à un groupe d'enfants accompagnés d'un adulte.

Les fleurs sauvages de nos rues ont subi depuis trop d'années une destruction ciblée par des herbicides désormais interdits, remplacés parfois par des biocides moins toxiques, mais toujours nocifs pour nos eaux souterraines. Inutile de demander à la science de nouveaux moyens pour éradiquer les indésirables. C'est mieux de proposer de nouveaux comportements. Indésirables, toutes pourtant sont vertueuses et intelligentes. Le lierre terrestre bien présent dans la rue et dans nos jardins a de petites feuilles rondes qui agrémentent une salade. Il craint désormais moins d'être arraché par une main ignorante. La laitue scarole maintenant en impose, car on sait qu'elle tourne ses feuilles d'un demi-tour afin que le soleil rase ses feuilles au lieu de les frapper de plein fouet. Les plantes ordinaires sont extraordinaires selon Edmond Herold, animateur de visites guidées dans la nature.

Les municipalités acceptent bien ces citoyens qui font de la rue un lieu de formation. En laissant s'épanouir des herbes folles, le Maire risque d'essuyer de fortes critiques. Les botanistes de rue seront de bons alliés et ainsi une libellule pourra s'ajouter aux panneaux à l'entrée de la commune.

A chaque passage dans sa rue, revoir des plantes familières, suivre leur cycle vital est un vrai bonheur. Une raison d'oublier la voiture et de faire ses courses en marchant. Un avantage aussi pour la santé.

Bernard Sigrist



© Marie-Hélène Bath/Ariena

Bernard Sigrist

est administrateur du CINE Le Moulin (Lutterbach) et de l'Ariena. Il est également le président de l'association des Amis du Moulin. Membre des JAAN² dans les années 60, puis des JPN d'Hirtzfelden³, il a participé à de nombreuses actions en faveur de la protection de la nature. Ancien instituteur pratiquant la méthode Freinet, il a été le témoin d'une prise de conscience globale et progressive qui démarra avec l'année européenne pour la nature (1970), et se poursuit avec la sensibilisation du grand public grâce à "Caméra au poing", de Christian Zuber⁴, la création du premier ministère de l'environnement (1972) et enfin la naissance de l'Ariena (1977). Il fait partie des pédagogues pionniers de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace.

¹ CESCO : Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation

² JAAN : Jeunes Amis des Animaux et de la Nature

³ JPN : Jeunes Pour la Nature

⁴ Christian Zuber : documentariste animalier, journaliste, écrivain, producteur, conférencier, il est connu du grand public grâce à ses émissions "Caméra au poing" diffusées à la télévision de 1972 à 1981.



ACTIONS 2017

MISSIONS

Animer

A la tête d'un réseau composé de 45 structures, l'une des missions principales de l'Ariena est de favoriser les liens entre ses membres et d'impulser des actions collectives. En s'appuyant sur les compétences et les complémentarités des associations, l'Ariena crée et anime, avec ses membres, un grand nombre de programmes pédagogiques qui répondent à des enjeux de sensibilisation identifiés par les associations du réseau, les partenaires publics ou les acteurs locaux.

Accompagner

Le contexte économique tendu et les nombreux changements générés par la réorganisation territoriale ont fragilisé les associations. Partenaires d'un nombre important d'acteurs publics et privés, elles doivent veiller à leur équilibre financier, consacrer un temps conséquent au suivi administratif des projets tout en poursuivant leur action sur le terrain. Ces circonstances ont conduit l'Ariena à accentuer l'accompagnement de ses membres au quotidien : conduite de partenariats, gestion financière, pérennisation des activités et des emplois, recherche de financements, mutualisation de moyens techniques et pédagogiques, développement de projets locaux, animation de territoire, communication, formation, etc.

Sortir

Sortir les élèves de l'école, les enfants et les animateurs des accueils de loisirs, les enseignants de leur classe, les cuisiniers de leur cantine, les salariés de l'entreprise...! Telle pourrait être la devise de l'Ariena qui vise à reconnecter le plus grand nombre à la nature, pour mieux la préserver mais aussi pour les nombreux bienfaits qu'elle procure, notamment sur le plan physique et psychologique. Sortir des sentiers battus, se confronter à de nouveaux champs d'action et s'ouvrir à de nouveaux partenaires font également partie des autres défis de l'Ariena.

Coopérer

Malgré un contexte financier délicat et parfois des questionnements sur la poursuite de certaines actions, l'Ariena et son réseau continuent à innover en se tournant vers d'autres modes d'intervention et de partenariat. Des formes de coopération nouvelles sont imaginées, à l'échelle locale, alsacienne, régionale ou transfrontalière, qui associent les forces et les ressources des différentes parties prenantes, vers une finalité commune : l'éducation à la nature des citoyens.

Former

Organisme de formation professionnelle, l'Ariena s'efforce, avec l'aide de son réseau, de proposer des formes d'apprentissage qui favorisent l'ouverture d'esprit et permettent aux professionnels de l'animation nature, débutants ou expérimentés, de s'interroger sur leurs pratiques, de mutualiser, de croiser les regards et de progresser dans leur métier. Au-delà des formations diplômantes et continues qu'elle anime ou coordonne, l'Ariena intègre des enseignements spécifiques dans les dispositifs pédagogiques et organise des formations adaptées à ses partenaires et notamment aux collectivités, aux enseignants, etc.

Innover

Chaque année, l'Ariena initie avec son réseau de nouveaux projets, avec de nouveaux partenaires et de nouvelles approches. En s'appuyant la plupart du temps sur une expérimentation locale réussie, sur la capacité des associations à s'adapter et à se former et sur l'engagement d'un partenaire prêt à s'investir dans la durée, l'Ariena développe de nouveaux programmes et dispositifs pédagogiques qui essaieront ensuite dans les territoires. Ces innovations donnent lieu à des partenariats audacieux, des méthodes d'intervention inexplorées, des compétences et des métiers parfois précurseurs.



© Ludmilla Terres/Ariena



© Fabio Bortolin/Ariena



© Erwin Schildknecht/Ariena





© Céline Langlais/Ariena

Pérenniser l'emploi au sein des associations d'éducation à la nature et à l'environnement : une préoccupation forte !

Depuis de nombreuses années, l'Ariena a développé un suivi statistique de l'activité de son réseau associatif appelé "tableau de bord". Cet outil permet de collecter notamment des informations sur l'emploi au sein des associations d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace.

Les 36 associations ayant renseigné le tableau de bord en 2016 emploient un total de 289 personnes dédiées aux missions d'éducation à la nature et à l'environnement, dont 105 personnes occupent le poste d'animateur nature environnement. Parmi ces emplois, on note une forte représentation de femmes, dans des conditions contrastées, et de seniors (45 ans ou plus) particulièrement dans les fonctions dirigeantes, ainsi que de nombreux emplois occupés par des personnes fragilisées ou éloignées de l'emploi.

Un secteur riche en emplois féminins mais aux caractéristiques contrastées

Le réseau emploie 174 femmes au total ce qui représente 60,4% des emplois occupés. Cette proportion d'emploi féminin est largement supérieure à la moyenne de la population active (à 48,3% féminine¹) et elle suit une tendance croissante car la proportion de femmes augmente de plus d'1 point chaque année depuis 2009, en nombre d'emplois comme en ETP. Les femmes représentent également la majorité (53%) des 105 animateurs nature environnement salariés des associations du réseau Ariena.

Sur les 48 directeurs et coordinateurs en poste en 2016 au sein des associations d'ENE, 26 sont des femmes, soit 54%. Cette proportion d'encadrement féminin est largement supérieure à la moyenne française également. En effet, sur la population active française, seuls 40% des cadres et professions intellectuelles supérieures sont des femmes¹, et à fortiori,

seuls 14% des dirigeants d'entreprises sont des femmes².

Les femmes occupent plutôt des emplois stables, avec 65% de CDI, cependant ce chiffre est largement inférieur à la moyenne de la population active salariée française : 85% des femmes salariées en France sont en CDI, un chiffre à peu près équivalent à celui des hommes.

Le recours au temps partiel féminin est lui aussi plus fort que la moyenne française tous secteurs confondus : 43% des femmes du réseau Ariena sont à temps partiel, contre 30% sur la population active salariée globale française. Cependant, en nombre d'heures de travail, la majorité d'entre elles effectuent plus d'un mi-temps (la durée du temps partiel est comprise en 50% et 90% de la durée légale du travail).

De nombreux seniors notamment aux fonctions de direction

Toutes fonctions confondues, 104 personnes, soit 36% de l'effectif salarié du réseau Ariena, ont 45 ans ou plus en 2017. Parmi elles, 45 sont âgées de plus de 55 ans, soit 15,6% de l'effectif salarié total.

La question du remplacement de ces personnes qui partiront à la retraite à moyen terme est particulièrement importante pour la pérennité des associations, dans la mesure où de nombreux seniors³ occupent des fonctions de directeur ou coordinateur : sur les 48 directeurs et coordinateurs d'associations d'ENE, 29 (60%) ont plus de 45 ans.

Sans surprise, la proportion de seniors parmi la population d'animateurs nature environnement est bien plus faible (*moins de 15% d'entre eux ont plus de 45 ans en 2017*). En effet, les métiers de l'animation (*tous secteurs confondus*) sont largement occupés par des jeunes, 50% des personnes occupant ces fonctions ayant moins de 35 ans. Le métier d'animateur nature environnement ne fait pas exception à cette tendance : largement occupé par des jeunes, il doit en revanche faire face à des problématiques de plus en plus prégnantes de turn-over et de précarisation de l'emploi (*voir ci-dessous*).

Une opportunité d'emploi pour des personnes fragilisées

Le réseau Ariena emploie de nombreuses personnes fragilisées par rapport à l'emploi (*chômeurs de longue durée ou proches de l'âge de la retraite, jeunes défavorisés et/ou sans qualifications, etc.*), leur offrant une chance d'insertion ou de réinsertion dans des métiers qui ont de surcroît du sens et qui contribuent au développement durable. En témoigne le nombre de personnes employées en 2016 par les associations d'ENE dans le cadre de contrats aidés qui représente jusqu'à 20% de l'effectif salarié. Au total, il s'agit de 55 personnes, parmi lesquelles 23 sont employées en CUI-CAE (*8% des contrats de travail*) et 16 sont des jeunes en emploi d'avenir (*6% des contrats*).

Tout l'enjeu actuel est de réussir à pérenniser les emplois de ces personnes au sein des associations, comme cela a pu être fait par le réseau Ariena pour la plupart des "emplois jeunes" au début des années 2000.

Une précarisation de l'emploi qui requiert des actions d'accompagnement

De 2009 à 2017, le nombre total d'emplois dédiés aux missions d'ENE au sein du réseau Ariena a augmenté, passant de 271 (*203,75 ETP*) en 2009 à 289 (*253 ETP*) en 2016.

Si ce chiffre révèle une demande forte et croissante de la société vis-à-vis des actions d'ENE, il reflète pourtant une réalité contrastée, si l'on considère l'évolution des différents types de contrat de travail. Les CDI restent la norme, bien que leur part soit en régulière diminution depuis 2009, qu'il s'agisse du nombre d'emplois ou d'équivalents temps pleins : alors qu'ils comptaient pour plus de 80% des emplois en 2009, ils n'en représentent plus que 70% en 2016.

Cette diminution est due à deux tendances conjointes. D'une part le nombre de contrats en CDI diminue légèrement : il passe de 203 en 2009 à 201 en 2016. Cette quasi stagnation en nombre d'emplois se traduit pourtant par une baisse plus importante du nombre d'ETP : de 187 à 179 ETP, cette tendance témoigne d'un recours plus important aux temps partiels parmi les personnes en CDI.

D'autre part, le recours aux contrats en CDD s'accroît. Sur la même période, les emplois en CDD ont presque doublé : elles étaient 49 personnes employées en CDD en 2009 (*30 ETP*), et sont 70 en 2016 (*57,9 ETP*).

Cette tendance régulière ne se dément pas au fil des années, et illustre bien la situation sur laquelle les associations d'éducation à la nature et à l'environnement alertent leurs partenaires : elles doivent embaucher pour faire face à un surcroît d'activité, mais ne parviennent pas pour autant à créer des postes pérennes.

Dans ce contexte, l'Ariena se mobilise plus fortement depuis 2016. Avec le soutien de ses partenaires publics et du Fonds Social Européen (*FSE*) en 2017 et 2018, elle souhaite accentuer son action pour accompagner les associations de son réseau afin qu'elles parviennent à pérenniser et à stabiliser ces emplois précaires à de multiples égards (*par le type de contrat, par la durée du contrat, par la durée du travail, etc.*).

De ce soutien dépend la viabilité d'un certain nombre d'associations, petites et moyennes, qui restent fragiles et qui, si elles disparaissaient, priveraient de nombreuses personnes d'un emploi et l'éducation à l'environnement d'une diversité d'approches, de thématiques, de compétences et de lieux d'intervention.



© Jean-Thomas Kleifer/MIN du Ried et de l'Alsace centrale

Un comptable de terrain !

Grâce à la présence au sein de son équipe d'un comptable en formation dans le cadre d'un DCG (*Diplôme de Comptabilité et Gestion*), l'Ariena a accompagné 8 associations en 2017, au cours de 19 rendez-vous, dont 16 ont eu lieu dans les locaux des associations. Deux structures ont bénéficié de 13 rendez-vous pour le suivi rapproché de leur comptabilité et six autres d'un appui à la mise en place d'outils analytiques.

En parallèle, l'Ariena a également mis à disposition, sur son "cloud" (*espace de stockage en ligne*), des fiches pratiques et des modèles de documents utiles aux associations dans leur suivi administratif quotidien (*ex : avenants à la convention collective, modèles de contrats ou de lettres, indicateurs pour l'établissement des fiches de paie, etc.*) qu'elles peuvent télécharger librement. Cet espace de ressources administratives en ligne compte actuellement 360 documents et fait l'objet d'une mise à jour et d'un suivi mensuels. Les associations membres sont ainsi informées chaque mois, par mail, des dernières actualités administratives.

1 Source : Enquête Emploi de l'Insee pour 2015

2 Source : étude menée par KMPG pour l'institut CSA en juin 2015

3 L'Union Européenne considère comme "senior" une personne âgée de plus de 45 ans.



"Mille lieux humides" Chaussez vos bottes et en avant !



Mares, marais, étangs, bras morts, tourbières, forêts et prairies humides sont autant de milieux naturels dont certains sont intimement liés à la vie des hommes. Ces milieux ont en commun d'avoir des sols gorgés d'eau tout ou partie de l'année. La faune et la flore inféodées à ces milieux changeants sont souvent très particulières et témoignent d'une très grande richesse. Ces milieux précieux parfois mal perçus sont de véritables trésors naturels (*réservoirs d'une biodiversité particulière, réservoirs d'eau, zones de filtration d'eau...*) et leur préservation constitue un enjeu actuel majeur. En effet, plus de la moitié d'entre eux ont déjà disparu en France dans la seconde partie du XX^{ème} siècle.

Comment définir les milieux humides ? Où est-il possible de les rencontrer ? Pourquoi est-il aujourd'hui très important de les préserver ? Autant de questions que les élèves vont pouvoir se poser au fil des pages, activités et illustrations proposées dans ce nouveau cahier d'ariena intitulé "Mille lieux humides".

Initiée et développée depuis 1996 par l'Ariena, la collection des cahiers d'ariena est le fruit d'un partenariat fort entre la Région Grand Est, l'Ariena et le Rectorat de l'Académie de Strasbourg. Les cahiers d'ariena constituent actuellement une collection de 15 cahiers thématiques et un numéro spécial. Tous les deux ans, un nouveau numéro est édité puis mis à disposition des classes de cycle 3 (CM1, CM2 et 6^{ème}). Chaque édition se compose de deux supports :

- un cahier de l'élève : il s'agit d'un support en couleurs, abondamment illustré, qui décline de façon progressive, le thème avec des informations, des propositions de recherches, d'activités et de jeux.
- un guide pédagogique : ce support est destiné aux enseignants et animateurs nature qui souhaitent utiliser les contenus pédagogiques des pages du cahier de l'élève. Il fournit les pistes de réponses aux activités proposées, des ressources documentaires et des démarches pédagogiques complémentaires, les liens avec les programmes scolaires et aide à l'organisation de sorties sur le terrain.



Ces cahiers ont pour objectifs de faciliter l'immersion dans une thématique nature/environnement (*la biodiversité, l'air, l'urbanisme, la forêt, le sol...*) et d'inviter les classes à mener des projets concrets au sein de l'école et en dehors. Se questionner, s'exprimer, échanger sur un thème, mettre en œuvre une démarche d'investigation sur le terrain sont autant de moyens offerts aux élèves pour leur permettre de mieux appréhender, comprendre et s'appropriier leur environnement proche.

La collection des cahiers d'ariena a connu au fil des années de nombreuses évolutions. Les types d'activités proposées dans les pages du cahier ont été diversifiées ainsi que les approches pédagogiques. Les concepteurs ont favorisé l'interactivité au sein et entre les pages. La rédaction du guide à destination de l'enseignant a également été entièrement repensée. Enfin, depuis le cahier n°13 "L'appel de la forêt", le cahier de l'élève et le guide pédagogique ont été mis en ligne dans une version numérique utilisable avec un écran ou un projecteur par exemple.



La collection des cahiers d'ariena est soutenue principalement par la Région Grand Est dans le cadre de sa politique d'éducation à l'environnement. En fonction de la thématique développée, d'autres partenaires apportent leur contribution. Pour ce dernier numéro sur les milieux humides, la DREAL Grand Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'y sont associés.

Le travail mené en lien avec les acteurs du Grand Est s'est révélé très positif et enrichissant. Il a d'abord permis d'associer de nouveaux partenaires en dehors de l'Alsace, de partager et mutualiser les compétences de chacun que ce soit sur la conception de ce support pédagogique ou le choix des contenus. Le contenu du cahier a été testé par un binôme enseignant-animateur nature dans 10 classes de cycle 3 en Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne. Cette étape clé de la conception des cahiers a permis de confronter les choix pédagogiques, les activités et les illustrations proposés aux futurs utilisateurs du support. Enfin, la réalisation concrète de ce projet Grand Est a permis de rendre visible la plus-value des échanges et des apports de l'ensemble des partenaires pédagogiques et techniques associés au projet.

Grâce à cette nouvelle dynamique, les enseignants de cycle 3 du Grand Est vont pouvoir disposer à la rentrée scolaire 2018, d'un support pédagogique de qualité et gratuit pour aborder des thèmes nature environnement avec leur classe. Dans une deuxième phase, ils pourront profiter de la diversité des thématiques proposées par la collection (16 thèmes dont la plupart peuvent être utilisés tels quels à l'échelle du Grand Est), accéder aux ressources photos et vidéos de la version numérique du cahier et du guide et favoriser les interactions avec les élèves en les projetant sur un écran ou un tableau blanc interactif. S'ils le souhaitent, ils pourront passer au concret et, en s'appuyant sur les questionnements soulevés par le cahier, faire du lien avec le terrain et les environs de l'école, grâce aux nombreuses ressources documentaires (photos et vidéos d'expériences, modélisations et manipulations) mises à leur disposition.

Alors n'hésitez plus et jetez vous à l'eau !

Pour en savoir plus
www.ariena.org/cahier15

Suite à la réforme territoriale, la Région Grand Est a proposé, en accord avec l'Ariena, que la conception de ce document pédagogique dépasse désormais l'Alsace pour se faire à l'échelle du territoire Grand Est. Le comité de pilotage constitué pour suivre la réalisation du nouveau cahier a ainsi été élargi à des structures du Grand Est (collectivités, parcs naturels régionaux, conservatoires, conseils départementaux, rectorats, associations...). Composé d'experts de la thématique et de pédagogues (conseillers pédagogiques, chargés de mission EDD¹, animateurs nature environnement), il s'est réuni à 5 reprises, de juillet 2016 à septembre 2017.

La diffusion à l'échelle du Grand Est implique l'élaboration et la mise en place d'une nouvelle stratégie de diffusion pour le cahier d'ariena "Mille lieux humides" en lien et avec le soutien des partenaires du projet. Une vidéo mise en ligne sur le site Internet de l'Ariena contribuera également à sa communication.



1 EDD : Éducation au développement durable



la nature
c'est la classe !

Reconnecter les enfants à la nature

Partant du constat établi par le syndrome du manque de nature¹ et s'appuyant sur d'autres expériences déjà menées avec des publics scolaires – dont certaines par des associations membres de son réseau – l'Ariena s'est lancée en 2016 dans un nouveau projet intitulé "la nature, c'est la classe !".

Les ambitions de ce projet sont claires : il s'agit de permettre aux enfants de découvrir leur environnement, d'en tirer différents apprentissages individuels (*scientifiques, créatifs, moteurs, etc.*) et collectifs (*coopération, etc.*) en les emmenant dehors de manière régulière, tout au long de l'année, et ce quelles que soient les conditions météorologiques. Pour ce faire, des enseignants et éducateurs volontaires sont accompagnés, pendant plus d'un an, par un animateur salarié d'une association d'éducation à l'environnement membre du réseau Ariena.

Des activités libres dans un espace naturel dédié

Les sorties régulières dans la nature se sont mises en place progressivement dans les différents lieux d'expérimentation. Les sites fréquentés chaque semaine, ou deux fois par mois selon les cas, diffèrent : certains groupes ont investi un coin de forêt, d'autres une prairie, un jardin, un espace vert. Des aménagements y ont été réalisés, comme les incontournables cabanes, mais aussi des canapés forestiers pour se regrouper, des coins toilettes, des "espaces de motricité" réalisés à partir de souches, de troncs couchés au sol, etc. Ces "coins nature", que les enfants voient évoluer au rythme des saisons, sont toujours situés à proximité de l'établissement fréquenté : cela permet d'y accéder facilement et de faire prendre conscience aux enfants que la nature n'est jamais bien loin de chez eux.

Les enfants ont aujourd'hui l'habitude qu'on organise tout leur temps et sont ainsi de plus en plus dépendants des adultes pour entreprendre une activité, pour apprendre, pour jouer, pour découvrir. L'un des objectifs du projet est d'accorder une



place plus importante aux temps durant lesquels l'enfant évolue librement dans la nature, dans un cadre non dirigé par l'adulte (*cadre dont l'enfant ne bénéficie pas forcément dans le contexte familial, alors que ces moments sont pourtant essentiels à sa construction, à son épanouissement*). Ce cadre pédagogique, qui peut être déstabilisant au début, donne à l'enfant l'occasion d'être acteur de ses propres apprentissages : il apprend selon ses besoins, ses envies, les sollicitations de son environnement (*du milieu ainsi que des personnes qui l'entourent*), à son rythme, tout en ayant la possibilité de prendre de la distance vis-à-vis de l'adulte.

Une séance peut se dérouler de différentes manières. En voici un exemple :

- En début de séance, chaque enfant partage avec les autres son humeur du jour et exprime ses envies.

¹ Ce syndrome, reconnu et décrit dans de nombreuses publications scientifiques, constate que la plupart de nos activités ont lieu à l'intérieur (bâtiments ou véhicules). Ce déficit de contact avec la nature est responsable de troubles du comportement et du développement chez les enfants ainsi que chez les adultes.

- Les enfants ayant exprimé une envie se lancent dans leur activité, avec du matériel à disposition (ex : loupes et autre matériel pour observer la nature, outils de jardinage pour creuser, couper, livres pour rêver ou trouver des idées d'activités, etc.). Tout au long de la séance, les adultes sont à leur disposition pour les accompagner dans leurs projets, dans leurs découvertes, si les enfants en expriment le besoin.

- L'encadrant peut proposer une nouvelle activité de découverte de la nature à ceux qui le souhaitent, et notamment aux enfants qui ne savent pas quoi faire.

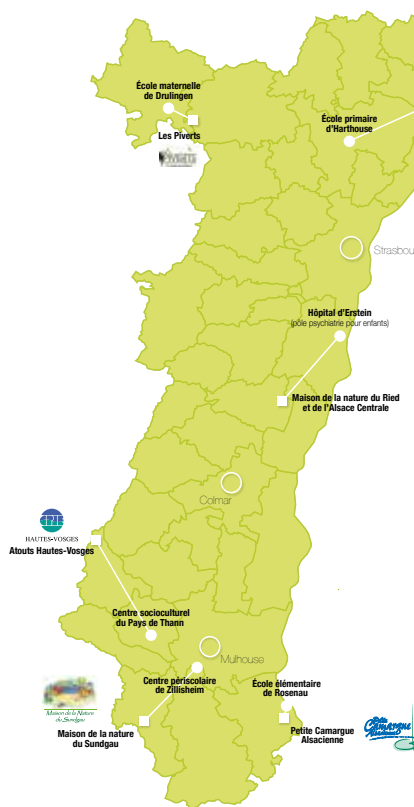
- En fin de séance, un nouveau temps de forum permet à chacun de partager son vécu, son ressenti, ses découvertes du jour et éventuellement ses envies pour la prochaine séquence. Cela permet d'organiser la prochaine sortie, en préparant par exemple le matériel adapté aux besoins exprimés par les enfants.

Faire évoluer les pratiques éducatives

La mise en place de cette démarche pédagogique basée sur le "jeu libre" pousse les enseignants, les animateurs de périscolaires, éducateurs et animateurs nature concernés à se questionner sur leur rôle en tant qu'observateur/accompagnateur/facilitateur. L'intérêt du projet est bien là aussi : faire évoluer l'encadrant dans sa pratique et observer l'impact de la démarche sur le comportement des enfants, sur l'acquisition de compétences et de connaissances.

Pour accompagner les pédagogues dans cette expérimentation, des temps sont organisés de façon régulière qui permettent aux différents acteurs de se retrouver. Lors de ces travaux en groupe, chacun peut exprimer son ressenti sur le projet, les réussites, les difficultés rencontrées. Les échanges favorisent la prise de recul sur les différentes situations vécues et la recherche de solutions et d'idées pour mieux accompagner les enfants dans la découverte du milieu naturel. Ces temps collectifs permettent à chaque encadrant de se sentir soutenu dans cette démarche expérimentale. Une journée de formation, complémentaire à ces travaux de groupe, a également été organisée avec Sarah Wauquiez, enseignante, psychologue et pédagogue par la nature, pour bénéficier d'une expertise extérieure.

Enfin, différents documents pédagogiques sont produits tout au long du projet pour accompagner les participants. L'un de ces outils a été élaboré avec les conseillers pédagogiques en sciences et développement durable et met en évidence les liens entre les programmes scolaires des cycles primaires et toutes les activités ou situations pouvant être mises en place dans un espace de nature.



6 expérimentations pédagogiques en Alsace, de janvier 2017 à juin 2018
Une diversité de structures : 3 écoles primaires, 1 centre socioculturel, 1 périscolaire, 1 hôpital
Des enfants âgés de 3 à 12 ans

Premières observations et perspectives

Afin d'évaluer en quoi les séances passées dans la nature influent sur l'acquisition de compétences par les enfants (en termes d'autonomie, confiance en soi, coopération, inventivité, concentration, etc.), les enseignants, animateurs et éducateurs ont élaboré collectivement des grilles d'observation qu'ils renseignent à chaque séquence.

Les premières observations montrent une évolution encourageante des comportements. En voici quelques exemples recensés parmi les différentes expérimentations :

- Les enfants montrent plus d'attitudes de coopération et d'entraide vis-à-vis de leurs camarades pendant les temps dans la nature et de récréation.
- Certains enfants s'expriment avec des phrases plus élaborées que lors des premières séances : ils sont capables de mettre des mots précis sur leurs expériences vécues et d'exprimer leur ressenti.
- Au niveau de la motricité, un professeur de gymnastique, qui ne participe pas directement au projet, a remarqué l'évolution positive des enfants comparée à d'autres classes moins agiles. Beaucoup moins de chutes sont également constatées.
- Les enfants sont plus autonomes et réclament moins l'assistance des adultes.

La fin de l'année scolaire 2017-2018 marquera l'arrêt des accompagnements pédagogiques par les associations. Ce ne sera pas la fin de cette démarche originale pour autant car le but de cet accompagnement est bien de faire en sorte que les projets se poursuivent, de façon autonome, dans les différents établissements. Un guide pédagogique et méthodologique sera rédigé avec l'appui des différents acteurs du projet et mis à disposition, fin 2019, de l'ensemble de la communauté éducative.

Une phase d'adaptation nécessaire pour les enfants, les parents, les éducateurs

Au démarrage du projet, il a fallu un certain temps aux encadrants pour qu'ils prennent leurs marques, s'approprient l'espace naturel, qu'ils observent les animateurs nature en situation et qu'ils échangent avec ces derniers. Ces étapes sont nécessaires pour instaurer une régularité dans les sorties et mettre en place ce cadre pédagogique plus libre et très différent des méthodes habituellement employées. Certains groupes sortent maintenant sans que l'animateur nature soit présent. Les enseignants et les éducateurs poursuivent les réalisations et les activités mises en place lors des précédentes sorties avec l'animateur ou se lancent dans de nouveaux projets.

Même si certains enfants ont parfois montré quelques signes d'appréhension lors des premières séances en raison du changement du cadre habituel et rassurant de la classe, leur enthousiasme est palpable et motivant.

Du côté des parents, le projet a été plutôt bien accueilli. Quelques inquiétudes sont parfois exprimées, notamment sur le fait de laisser les enfants sortir dans la nature alors que la météo n'est pas très clémente. Les vêtements sales et les risques de morsure de tiques font également partie des appréhensions régulières des parents. Ces risques sont mieux acceptés au fur et à mesure du projet et lorsque les parents comprennent de quelle manière les séances se déroulent concrètement.



© Guillaume Simon/Ariena



Une nature une région, trois réseaux

Il y a déjà deux ans, la région s'élargissait et devenait Grand Est. Cette évolution territoriale a été source, comme dans de nombreux autres secteurs, d'inquiétudes, de peurs et de réticences. Mais contre mauvaise fortune bon cœur, après avoir dépassé ces craintes, cet élargissement a montré l'intérêt et la richesse de travailler à plusieurs et avec de nouveaux partenaires. L'expérience l'atteste une fois de plus : il ne faut pas vouloir brûler les étapes et aller trop vite. Il a fallu du temps pour que chacun apprenne à se connaître, à échanger et à ne pas rester campé sur ses habitudes. Le partage de connaissances et de compétences permet à chacun d'enrichir ses pratiques.

Les travaux de rapprochement entamés dès 2015 entre les associations d'éducation à la nature et l'environnement du Grand Est vont dans ce sens : ils ont pour objectifs d'engager des coopérations concrètes entre les associations et de contribuer à l'émergence d'une politique publique concertée et coordonnée en éducation à la nature et à l'environnement à l'échelle de la nouvelle région.

La participation de LorEEN (*nouvelle tête du réseau lorrain créée en 2017*) aux côtés des deux autres têtes de réseau du Grand Est, le Graine Champagne Ardenne et l'Ariena, permet une bonne représentativité des acteurs associatifs du champs de l'éducation à l'environnement. Au cours de l'année 2017, quatre réunions techniques et politiques ont été organisées par la Région Grand Est ainsi que deux rencontres par la DREAL Grand Est. Ces temps de travail, en lien avec nos partenaires, ont

permis d'avancer sur l'élaboration de la nouvelle politique d'ENE du Grand Est. Il a été acté la mise en place de partenariats pluriannuels avec les têtes de réseau dès 2018. Des conventions pluriannuelles d'objectifs entre la Région et des associations dédiées à l'ENE seront conclues en 2019, ceci afin d'encourager les projets éducatifs de territoires et de consolider le rôle des associations.

Par ailleurs, la Région et la DREAL, conscientes des perturbations - voire de la remise en cause du fonctionnement de certaines associations - occasionnées par cette réorganisation territoriale et par la nécessaire harmonisation des politiques publiques, accordent leurs politiques de soutien aux actions d'ENE. Elles uniformisent également leurs démarches administratives afin d'alléger le travail des associations.

En parallèle, les têtes de réseau se sont retrouvées à quatre reprises, à Nancy ou Metz, afin d'engager des coopérations communes :

- Le cahier d'ariena n°15 "Mille lieux humides" est la première action menée en partenariat. Le comité de pilotage a accueilli des experts de toute la région (*animateurs, conseillers pédagogiques, personnes ressources, etc.*) et les tests ont été réalisés par plusieurs associations du Grand Est dans des écoles alsaciennes, lorraines et champardennaises. Ce support pédagogique sera diffusé auprès des enfants du cycle 3 des dix départements avec l'appui des réseaux.

- D'un commun accord, il a été décidé de mener une réflexion sur l'élaboration d'un tableau de bord commun, afin de se doter d'un outil statistique permettant l'observation de l'activité sur l'ensemble du Grand Est. Le challenge est de proposer une solution qui prenne en compte les tableaux de bord existants dans les différents territoires et d'arriver à une solution commune.

- Des transferts d'information et de conseils se font de façon régulière entre les têtes de réseau. L'Ariena apporte, dans la mesure de ses moyens, son expertise auprès des deux autres réseaux en développement (*sur des questions liées au partenariat, aux coûts d'activités, à la gestion notamment*).

Enfin, en lien avec l'UNCPIE et les associations du Grand Est labellisées CPIE, l'Ariena a poursuivi le travail de rapprochement des labels associatifs CINE et CPIE. En effet, dans un même esprit de coopération et avec une volonté de travailler en partenariat et non de concurrence, une expérimentation a été engagée de façon conjointe et volontaire par les deux mouvements associatifs responsables d'un label. Les labels associatifs ont un rôle moteur à jouer dans les territoires, en complémentarité avec les autres associations et les collectivités locales.

Se voir régulièrement pour faire réseau

© Fabio Bortolin/Ariena



© Fabio Bortolin/Ariena



A la tête d'un réseau composé de 45 membres, l'une des missions principales de l'Ariena est de favoriser les liens entre les structures afin qu'elles se connaissent, qu'elles contribuent ensemble à des programmes pédagogiques, qu'elles développent des coopérations et des mutualisations, dans un esprit orienté vers la complémentarité, la diversité, l'entraide et l'innovation collective.

Les temps de rencontre et d'échanges entre associations sont la clé d'un réseau fort et solidaire. C'est la raison pour laquelle l'Ariena mobilise chaque année les animateurs et directeurs des structures pour des temps de travail spécifiques.

51 animateurs provenant de 13 structures membres de l'Ariena, se sont ainsi retrouvés les 26 et 27 janvier 2017 pendant deux jours complets au château du Leibfrauenberg (Goersdorf), à l'occasion des rencontres pédagogiques annuelles. Cette 10^{ème} édition portait sur l'écriture et souhaitait questionner le sens et la place que les animateurs nature et environnement donnent à l'écriture dans leurs pratiques. Le but était également d'identifier et de partager des approches pédagogiques liées à l'écriture afin de les réinvestir dans des projets éducatifs, de favoriser leur appropriation et de réfléchir à leur intégration dans une action d'éducation à la nature et à l'environnement. De façon générale, ces rencontres annuelles ont pour principal objectif de permettre aux participants de s'approprier des approches naturalistes et pédagogiques spécifiques afin de nourrir leur réflexion et leur pratique d'animateurs nature et environnement. Des temps sont habituellement dédiés à l'intervention de spécialistes de la thématique sous forme d'ateliers et de conférences. D'autres

sont proposés par les animateurs qui souhaitent partager leur expérience sur des projets qu'ils mènent ou présenter de nouveaux outils et animations développés au sein de leur structure. Depuis leur création, ces deux journées ont largement contribué à renforcer les liens entre salariés et structures et à façonner l'esprit du réseau Ariena.

D'une manière plus formelle, les directeurs des structures membres se sont réunis le 12 mai 2017 lors d'une journée de travail. Ces réunions, habituellement organisées deux fois par an, doivent permettre aux directeurs d'échanger des informations, de partager leurs actualités, d'exprimer leurs préoccupations et leurs besoins. L'Ariena veille à répondre le mieux possible aux besoins des directeurs des associations dans le format des réunions comme dans les sujets abordés.

Les directeurs des associations labellisées CINE, quant à eux, se réunissent en moyenne 3 à 4 fois par an. De nombreux sujets liés à l'actualité des structures, l'évolution des partenariats, la gestion, les ressources humaines, la formation et le planning des équipes, etc. sont abordés à cette occasion. De ces discussions naissent la plupart du temps des propositions d'actions qui profitent à l'ensemble du réseau.

En 2017, le 40^{ème} anniversaire de l'Ariena et de son réseau a donné lieu à une journée festive et de rencontre à laquelle était convié l'ensemble des salariés et des bénévoles du réseau. 121 personnes de 27 structures ont répondu présent à cette belle fête d'anniversaire qui s'est déroulée le 1^{er} décembre 2017, à la Maison de la nature du Vieux Canal d'Hirtzfelden (voir détails en pages 26 et 27) et a permis de travailler sur les orientations du réseau pour les années à venir.



© Céline Langlais/Ariena



© Lucmilla Terres/Ariena



Coopérer entre voisins du Rhin

Améliorer la coopération transfrontalière. C'est sur ce fondement qu'a été créée le 9 décembre 2010 la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur. Une région marquée par la proximité géographique des espaces frontaliers franco-germano-suisses qui la composent, mais dont certaines caractéristiques politiques, administratives, éducatives, culturelles et linguistiques sont parfois bien distinctes. Ce rapprochement des territoires a fait naître de nombreux projets trinationaux aux envies et objectifs partagés.

Pleinement implantés dans cette région du Rhin supérieur, l'Ariena et son réseau ont souhaité, dès ses prémices, s'investir dans cette dynamique transfrontalière. Aussi, de 2010 à 2014, de nombreuses associations françaises se sont retrouvées, avec leurs homologues allemandes, autour du projet européen "Une nature, deux langues, un réseau", coordonné par l'Ariena en partenariat avec l'Ökologiestation Lahr. Elles y ont construit des projets pédagogiques communs conjuguant apprentissage de la langue et communication inter-culturelle, basés sur une thématique liée à l'environnement et la nature.

Propulsés par cette énergie transfrontalière, les projets et les collaborations ont continué de vivre et de se développer. Ce

réseau, co-animé par l'Ariena et l'Ökologiestation Lahr, dispose désormais de sa propre identité sous le nom de Réseau Éducation Nature Rhin Supérieur, ou Netzwerk Umweltbildung am Oberrhein en allemand.

Conception d'outils pédagogiques franco-allemands, mise en place d'actions de terrain auprès de divers publics, formation d'animateurs nature experts du transfrontalier, mutualisation des ressources, valorisation des projets via des supports de communication et notamment une lettre d'information trimestrielle : le réseau encourage les uns et les autres à travailler ensemble, à découvrir les méthodes pédagogiques et la culture des voisins pour s'en inspirer, s'enrichir et en apprécier toutes les différences.

Ces valeurs de coopération et d'ouverture à l'autre sont également transmises aux publics. Les élèves français et allemands qui participent par exemple au dispositif scolaire transfrontalier "Klasse, la nature !" sont amenés, via des ateliers et des activités ludiques organisés lors des journées de rencontres entre classes, à découvrir leur environnement respectif tout en communiquant avec leurs camarades du pays voisin. Lors de ces rencontres, si la timidité des enfants est palpable au début, leur entrain et leur curiosité supplantent

rapidement les premières appréhensions. Les échanges entre les élèves dépassent alors les "barrières" linguistiques.

Pour le Réseau Éducation Nature Rhin Supérieur, l'enjeu majeur des prochaines années consiste à poursuivre les efforts de rapprochement entre associations, pédagogues et partenaires issus des deux côtés du Rhin, afin de créer de nouveaux projets ou de prolonger et développer les projets actuels dans l'ensemble de l'espace du Rhin supérieur. Pour continuer à se connaître, s'entraider et se former, les journées de rencontre et de formation du réseau se pérennisent et sont devenues un rendez-vous incontournable. Les prochaines auront lieu les 21 et 22 novembre 2018 à Lahr.

Enfin, consciente de l'importance d'avancer de concert avec les partenaires institutionnels, l'Ariena reste présente, au nom du Réseau Éducation Nature Rhin Supérieur, dans les temps d'échanges et de concertation de la Conférence du Rhin supérieur et mène une dynamique de rapprochement avec les quatre Eurodistricts du territoire.



Réseau Éducation Nature Rhin Supérieur
Netzwerk Umweltbildung am Oberrhein



21 participants français et allemands

à la dernière journée de formation organisée sur le thème "Animation linguistique et interculturelle". Tous sont des animateurs professionnels, intervenant sur les thèmes nature-environnement et dans le champ socio-culturel.

347 élèves, de 16 classes françaises et allemandes,

ont participé au dispositif scolaire transfrontalier "Klasse, la nature !" lors des deux dernières années scolaires (2016-2018).

Faire connaître l'action des associations



Depuis la rénovation de son site Internet fin 2015, l'Ariena s'est donnée pour objectif d'améliorer la visibilité de son réseau en s'appropriant davantage les outils et techniques actuels de communication. Ces efforts répondent à deux besoins : faire connaître l'Ariena en tant que tête de réseau mais surtout relayer les actions de ses membres dont certains sont de petites structures moins outillées en communication. Un premier pas avait déjà été réalisé dans ce sens, avec la mise en ligne de l'agenda qui liste les animations proposées par les membres du réseau au grand public.

Une fois par semaine, l'article paraît sur la page "actualités" du site. Cette stratégie combinée permet de toucher un plus grand nombre de publics, comme en atteste l'augmentation régulière de fréquentation du site Internet de la page Facebook de l'Ariena depuis son lancement en 2015.



En 2017, grâce à la présence d'un volontaire en service civique, l'Ariena a lancé une nouvelle rubrique sur son site Internet intitulée "Ariena hebdo". Cette rubrique relaie l'actualité du réseau de deux manières différentes : à l'échelle individuelle et collective. De façon individuelle, l'article met en valeur une association en particulier et son événement. L'angle collectif permet de valoriser l'impact du réseau, la diversité des activités et des lieux proposés et sa contribution à des actions de portée nationale : fête de la nature, fête des mares, semaine des alternatives aux pesticides, nuit de la chouette, journée des zones humides, nuit de la chauve-souris notamment.

En parallèle, l'Ariena a initié une autre démarche visant à communiquer sur les petites associations du réseau qui, grâce à l'engagement de leurs bénévoles et salariés au quotidien, luttent pour développer leurs actions et se faire connaître. Généralistes ou porteuses d'une expertise précise, elles contribuent toutes à l'animation de leur territoire et à l'éducation du plus grand nombre. Le "fil d'ariena", nouvelle rubrique du site, propose de les mettre en avant, dans une nouvelle galerie de portraits.

40000
visites du site en 2017
Moyenne de 3250 visites par mois

490
abonnés à la page Facebook
de l'Ariena au 1^{er} mai 2018

68
posts publiés en 2017
sur la page Facebook de l'Ariena,
(5,7 publications par mois)

400
personnes touchées en moyenne
par chaque publication



© Fabio Bortolin/Ariena

Élargir son horizon grâce à la formation

Organisme de formation, l'Ariena forme chaque année, en interne, un groupe d'animateurs nature professionnels. Elle contribue également à d'autres formations dans le domaine de l'animation, en partenariat avec d'autres organismes de formation et réseaux associatifs.



© Fabio Bortolin/Ariena

DEJEPS¹ Mention "Développement de projets, territoires et réseaux"

En partenariat avec l'UFCV, l'Ariena organise et met en œuvre, pour la deuxième fois, une formation DEJEPS - Spécialité animation socio-éducative ou culturelle - Mention "Développement de projets, territoires et réseaux" (*en éducation à l'environnement et en animation sociale et culturelle*). L'originalité de cette formation et du partenariat entre l'Ariena et l'UFCV est de faire du lien entre l'animation socio-culturelle et l'EEDD² dans une logique d'ouverture. Les stagiaires rencontrent ainsi des inter-

venants et des formateurs de cultures et domaines d'actions très différents, ce qui leur permet d'élargir leur champ de compétences et leur connaissance du secteur de l'animation.

Cette formation vise à renforcer et enrichir les compétences professionnelles des coordinateurs de secteur, responsables pédagogiques, adjoints de direction ou directeurs/trices de structures d'animation en poste. Elle permet également d'accompagner les évolutions des animateurs/trices expérimentés vers des postes à responsabilités élargies.

Démarrée en septembre 2017, la formation s'achèvera en décembre 2018 pour un total de 21 semaines de formation (686 heures) réparties à raison d'une à deux semaines de formation par mois.

La promotion se compose de dix personnes, dont huit salariés et deux demandeurs d'emploi. Parmi elles, deux ont un profil d'animateur nature : ils ont suivi et obtenu un BPJEPS EEDD³ avec l'Ariena. Dans le groupe, 7 stagiaires sur 10 sont issus du milieu associatif (*centres socio-culturels et périscolaires principalement*). Pour obtenir leur DEJEPS et valider ainsi les seize mois de formation, il sera notamment demandé aux stagiaires de développer et de mettre en œuvre un projet d'actions qui concerne la structure et son territoire d'intervention. Face à un jury, ils devront également montrer leur capacité à mettre en œuvre une action de formation.



© Fabio Bortolin/Ariena

BPJEPS EEDD

En 2017, l'Ariena a accueilli et formé la 22^{ème} promotion d'animateurs nature professionnels dans le cadre du BPJEPS EEDD. 17 participants, âgés de 21 à 54 ans, ont suivi la formation qui s'est déroulée du 16 janvier au 19 décembre 2017. Cette formation en alternance (*qui allie des temps de formation et d'immersion en structure*) propose aux stagiaires de découvrir les différents milieux naturels alsaciens et les structures d'éducation à l'environnement qui agissent sur ces territoires (*ex : Hautes Vosges, Sundgau, forêts rhénanes, Ried, etc.*). L'un des temps forts est une semaine d'itinérance réalisée dans les Vosges, en autonomie.

1 DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

2 EEDD : Education à l'Environnement vers un Développement Durable

3 BPJEPS EEDD : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Education à l'Environnement vers un Développement Durable



© Fabio Bortolin/Ariena

VAE³

L'Ariena est habilitée par la DRJSCS pour l'accompagnement des VAE dans le domaine des métiers de l'animation et du sport. En 2017, 3 personnes ont été accompagnées pour la construction et l'écriture de leur dossier VAE (deux pour un BPJEPS Activités équestres et une pour un BPJEPS Loisirs tous publics). Le nombre d'heures d'accompagnement est variable en fonction des candidats et de leur mode de prise en charge (Employeurs, OPCA, Région). Il faut compter 10 à 15 heures d'accompagnement à la rédaction d'un dossier, pour une période s'étalant sur 6 à 24 mois.

BAPAAT¹

18 stagiaires ont suivi ce module technique qui représente 16 jours sur l'ensemble de cette formation portée en 2016/2017 par l'UFCV. L'objectif principal est de faire vivre un maximum d'activités et d'animations de terrain pour aider ces jeunes animateurs à se constituer un bagage professionnel qu'ils pourront réinvestir. Une partie des modalités de certification est conçue pour pouvoir être reproduite avec des enfants en animation (ex : création d'un "carnet de terrain" où chacun rend compte et garde une trace, de façon libre, des éléments vus et vécus en formation ; collecte d'éléments naturels afin de créer sa "boîte à trésors de la nature", etc.). Un séjour de trois jours dans un refuge de montagne permet de déconstruire certaines représentations sur la nature et de mieux la découvrir, d'apprendre à gérer la vie quotidienne, d'aborder les questions liées à la sécurité, à la gestion de la météo, de l'effort, à la constitution et la préparation de tous les contenus naturalistes concrets et observables sur le terrain.

Jeunes dans la nature

En partenariat avec la DDCSPP² et un collectif d'associations du Haut-Rhin, l'Ariena propose et anime une formation continue qualifiante pour 11 animateurs d'accueils collectifs de mineurs. L'idée est de former des personnes à investir les espaces extérieurs, à intégrer les activités de pleine nature dans celles proposées aux enfants. Démarrée en novembre 2017, la formation intitulée "Jeunes dans la nature" se compose de 35 jours de formation. Jusqu'en juin 2018, les stagiaires bénéficient d'apports méthodologiques sur l'organisation d'un séjour nature et des apports pratiques sur les activités sportives et d'éducation à l'environnement. Ils abordent également les problématiques de santé liées au manque de nature. A l'issue de la formation, ces animateurs auront acquis un certain nombre de compétences reconnues par différentes autorités et pourront organiser un séjour dans la nature avec un groupe d'enfants et de jeunes.

Autres formations

Dans le cadre du programme de formation continue de l'AEHR⁴, l'Ariena a animé une formation intitulée "organiser un bivouac", du 18 au vendredi 19 mai 2017, avec 8 participants. La formation avait pour objectif de faire vivre un bivouac de deux jours pour que les participants soient ensuite capables d'en organiser un pour leur public. Ont notamment été abordées les notions suivantes : choix du lieu et aménagement de l'espace, logistique (alimentation, hygiène, sécurité...) et réglementation liée à ce type d'activité en pleine nature.

Programme de formation continue

L'Ariena et son réseau proposent chaque année un éventail de formations d'approfondissement et de perfectionnement destinées aux acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement, salariés, bénévoles ou en recherche d'emploi. Toutes les formations font appel à des intervenants professionnels et s'appuient notamment sur les compétences des associations membres de l'Ariena. En 2017, 5 formations ont été organisées :

- Intervenir auprès d'un public de collégiens ou lycéens, exemple de l'utilisation de la classification scientifique (*phylogénétique*) du vivant, par le Musée Zoologique de Strasbourg (16 mars 2017).
- Première approche du management du bénévolat, par la Maison de la Nature du Sundgau (6 avril 2017).
- Hygiène et réglementation dans le cadre d'une action d'éducation à l'alimentation, par la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale, SINE et les services vétérinaires de Strasbourg (31 mai 2017).
- Les poissons migrateurs du Rhin et ses affluents, par la Petite Camargue Alsacienne et Saumon Rhin (19 octobre 2017).
- Les outils informatiques au service de la conception d'outils pédagogiques, par la Maison de la Nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord (29 novembre 2017).



© Saumon Rhin

1 Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien, spécialité Loisirs du jeune et de l'enfant - module "activités de découverte de l'environnement"

2 DDCSPP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

3 VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

4 AEHR : Animation Enfance Haut-Rhin - Centre de ressources pour les organisateurs d'accueils de loisirs périscolaires du Haut-Rhin et leurs équipes pédagogiques



© Matthieu Hilaire/Ariena

Une diversité de programmes pédagogiques

En s'appuyant sur les compétences et les complémentarités des associations, l'Ariena crée et anime une dizaine de programmes pédagogiques qui répondent à des enjeux de sensibilisation identifiés en concertation avec les partenaires publics et les acteurs locaux. Ils favorisent l'émergence et la conduite par les associations de projets dans la durée, auprès de nouveaux publics, sur de nouvelles thématiques.



Protéger l'environnement, j'adhère !

Accompagnement de classes menant des projets sur l'ensemble d'une année scolaire et construits en partenariat entre un enseignant et une association d'éducation à la nature et à l'environnement.



© Dylan Richard/Ariena



Quartier libre pour la nature

Appui au développement de projets éducatifs et citoyens par des binômes associatifs (*association de quartier et association d'éducation à l'environnement*) auprès des habitants de quartiers défavorisés.



Les éco-restos du périsco

Accompagnement des équipes de périscolaires dans la mise en place d'une alimentation responsable et durable.



Mangeons sain

Accompagnement pédagogique et technique des collèges du Bas-Rhin sur la thématique de la réduction du gaspillage alimentaire, de l'approvisionnement bio et local, de l'alimentation saine (*sensibilisation des élèves, formation des cuisiniers et gestionnaires, etc.*).



© Sandrine Maetz



La nature, c'est la classe !

Démarche expérimentale visant à faire vivre à des enfants des expériences régulières au contact de la nature, à l'école, au périscolaire ou à l'hôpital avec l'appui d'une associations d'éducation à l'environnement (voir description plus détaillée en page 16 et 17).



Exposition pédagogique itinérante La nappe phréatique du Rhin supérieur

La Nappe phréatique du Rhin supérieur

Animation d'une exposition itinérante permettant de sensibiliser les élus et habitants d'un territoire à la préservation et l'amélioration de la qualité des eaux souterraines.



Klasse, la nature !

Développement de projets scolaires transfrontaliers d'éducation à la nature et à l'environnement menés sur une année en binômes franco-allemands (de classes, d'enseignants et d'animateurs nature transfrontaliers).



Biodiversité : entreprises, associations, territoires

Appui à la construction de partenariats engageant concrètement une entreprise aux côtés d'une association dans la préservation locale des continuités écologiques.



Les Mercredis du Patrimoine

Apports techniques et pédagogiques sur des thématiques nature environnement proposés aux enseignants avec découverte des structures d'animation du réseau Ariena, dans le but de favoriser le montage de projets scolaires en lien avec le patrimoine naturel local.



Accompagnements territoriaux

Appui aux collectivités et établissements publics souhaitant mobiliser leurs élus, leurs agents et les habitants de leur territoire dans une démarche locale de développement durable.



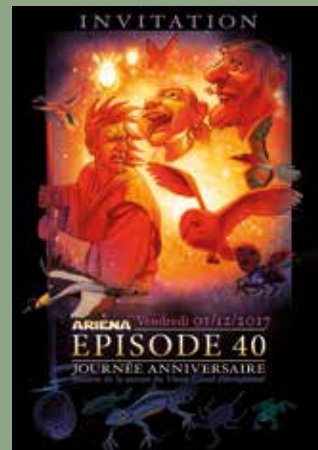
© Mathieu Hilaire/Ariena

© Petite Camargue Alsacienne

© Magali Kraemer

ENJEUX & PERSPECTIVES

40 ans, un bel esprit de réseau



En 2017, l'Ariena et son réseau soufflaient leurs 40 bougies au cours d'une journée anniversaire à laquelle étaient conviées toutes les structures membres. Retours en image sur cette belle fête d'anniversaire où le mot "réseau" avait tout son sens.



1^{er} décembre 2017
Maison de la nature du Vieux Canal, à Hirtzfelden

121 participants, salariés et bénévoles du réseau
27 structures membres représentées



Raconter

L'histoire de l'Ariena et de son réseau sous la forme d'un "quizz-rétrospective"

Se connaître

Présentation des structures qui composent aujourd'hui le réseau



Se retrouver



Célébrer

- Spectacle de cabaret "burlesco-naturaliste" (Martin Hubert et Emmanuel Reymond)
- Musique et danse folk (groupe de musique la Chlanote)



Construire

Les participants étaient répartis en 5 ateliers pour confronter leur vision du travail en réseau et identifier des pistes de travail pour le futur. L'intitulé de chaque atelier réaffirmait un principe inscrit dans la charte d'adhésion à l'Ariena.



Intitulé de l'atelier

Propositions

- 1. Le réseau Ariena, un espace de construction collective**
 - Repérer et partager les compétences salariés-bénévoles au sein du réseau.
 - Construire le projet associatif du réseau, construire une vision d'avenir.
 - Mettre en place un groupe exploratoire : voir ce qui est fait par d'autres réseaux hors éducation à l'environnement.
- 2. Le réseau Ariena, un espace de solidarité, de coopération et non de concurrence**
 - Créer des rencontres territoriales organisées par les CINE, en lien avec l'Ariena pour faire un état des lieux, recenser des compétences, les besoins, etc.
 - Organiser une cellule de veille, de conseils et d'accompagnement des structures en difficultés.
 - Veiller au respect des règles de la charte du réseau à travers les instances de l'Ariena (commissions, CA, etc.).
- 3. Le réseau Ariena s'appuie sur une pratique professionnelle (un espace de professionnalisation, de formation et d'acquisition de compétences) et sur l'engagement bénévole**
 - Améliorer la communication au sein du réseau en ce qui concerne les dispositifs, les outils et leurs modalités d'attribution/d'utilisation.
 - Maintenir des temps conviviaux en intégrant les bénévoles.
 - Favoriser/encourager la mobilité des compétences, les échanges d'animateurs et de bénévoles.
 - Elargir l'offre de formation. Prévoir plus de temps pour approfondir un cycle de formation (initiation-perfectionnement-expertise). Anticiper davantage afin de communiquer plus en amont les dates du catalogue de formations.
- 4. Le réseau Ariena, un espace d'expérimentation et d'innovation**
 - Développer ou redévelopper les groupes de travail dans une logique de co-formation avec une planification très en amont.
 - Associer aux groupes de travail les partenaires. Diversifier les collaborations.
 - Pérenniser les dispositifs qui favorisent l'expérimentation et l'innovation, les rencontres et les partages.
- 5. Le réseau Ariena, un espace d'échange d'information, de communication et de valorisation de l'éducation à la nature et à l'environnement**
 - Développer un/des outil(s) numérique(s) pour accroître la connaissance, l'échange des ressources, compétences, sujets d'expertise, projets existants au sein du réseau.
 - Développer des moyens et outils, notamment dématérialisés, pour faciliter les échanges directs entre associations membres sur différents sujets.

© Ariena

© Ariena

© Ariena

© Ariena

© Ariena



**Réseau d'éducation à la nature
et à l'environnement en Alsace**

🏠 6 route de Bergheim
67600 Sélestat

☎ 03 88 58 38 48

✉ info@ariena.org

🌐 ariena.org

📘 Ariena Alsace